

1987 – 2017
30^e anniversaire (1^{ère} partie)

Origines de l'itinéraire culturel européen « Chemins de Compostelle »



Tous les pèlerins et marcheurs qui empruntent les chemins de Compostelle connaissent ce logo européen défini en 1987.

Le 30^e anniversaire de cet Itinéraire culturel européen sera largement célébré en 2017, en particulier par les associations de pèlerins. En rappeler l'origine a donc semblé important au Bureau de la Fédération qui a souhaité publier une information sur l'itinéraire culturel.

La déclaration solennelle prononcée à Compostelle le 23 octobre 1987 est souvent reproduite. Mais ses origines et son histoire sont mal connues. Le premier homme politique ayant évoqué une telle perspective est Franco dans son discours à Compostelle le 25 juillet 1948. Il a alors exprimé le vœu que « le chemin de Compostelle s'ouvre au-delà du rideau de fer ».

Pendant les années sombres de la guerre civile puis de la guerre mondiale, le sanctuaire galicien avait « brillé comme un phare » pour les pays européens déchirés, selon les mots de Charles Pichon, journaliste catholique, membre du premier Conseil d'Administration de la Société des amis de saint Jacques. Cette association, réunissant de nombreux intellectuels hispanisants a été créée à Paris en 1950 pour assurer la promotion de Compostelle.

Dans les années 1960, deux ambitions sont nées au Conseil de l'Europe puis en Espagne. Leur convergence a conduit à la décision prise en 1987 en faveur des chemins de Compostelle.

Créé en 1949, le Conseil de l'Europe a pour objectif de promouvoir les idéaux et les principes juridiques de nature à favoriser le progrès économique et social en Europe. Les premières années de son activité ont été consacrées aux droits de l'homme. Au début des années 1960, son action s'est étendue à la connaissance et à la protection du patrimoine matériel et culturel. L'idée d'itinéraires culturels associant l'histoire et la géographie est apparue à cette époque. Elle s'est progressivement imposée, dans une perspective de développement touristique permettant des visites et des échanges entre pays européens.

A la même époque, l'Espagne, rêve d'une plus grande ouverture sur l'Europe grâce aux chemins de Compostelle. En 1962, le *Camino francés* est déclaré « ensemble historique et artistique ». Cette distinction, bien que limitée à l'Espagne, rentre bien dans le cadre des réflexions du Conseil de l'Europe. En 1963, dans le Bureau du Conseil de l'Europe à Paris, *Europa Nostra* est fondée par un groupe d'ONG de sauvegarde du Patrimoine Culturel, (voir [Europa nostra](#)) En 1975, elle participe activement à l'année européenne du patrimoine architectural du Conseil de l'Europe, sous le titre « Un avenir pour notre passé ».

En 1982, l'Association espagnole *Amigos de los Pazos* (Les amis des châteaux) demande au Conseil de l'Europe que le chemin de pèlerinage soit désigné comme « bien culturel européen commun ». La même année 1982, le pape Jean-Paul II attire l'attention sur Compostelle où il venait en pèlerin. Il y affirme que « L'Europe tout entière s'est rencontrée autour de la mémoire de saint Jacques, au cours des siècles où elle se construisait comme continent homogène et spirituellement uni ».

En 1984, après consultation de la Commission de la culture, l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe reconnaît « l'importance historique particulière » du chemin de Saint-Jacques et recommande de « s'inspirer de son exemple comme point de départ d'une action relative à d'autres itinéraires de

pèlerinage ». Dans les attendus figure « l'existence, dans plusieurs pays, d'associations qui s'attachent à mieux faire connaître les itinéraires de pèlerinage ».

La Société des amis de saint Jacques a joué un rôle important dans la création et l'animation de ces associations, en lien avec *Europa Nostra*. René Frottier, marquis de La Coste-Messelière, a fait bénéficier la Société de la richesse de son réseau de relations en prenant de nombreuses initiatives. L'année 1986 a été particulièrement riche au service d'un objectif « faire passer dans les faits le projet Chemins de Saint-Jacques, routes du patrimoine culturel de l'Europe ». Comment mieux l'illustrer que par ces mots, extraits d'une lettre de remerciement du directeur de l'Office de tourisme de Santiago adressée à Madame de Bourbon Busset, présidente d'*Europa Nostra* :

« Pour moi, c'est un motif de satisfaction de constater que le thème du chemin de Saint-Jacques et la tradition du pèlerinage à Compostelle, où la France a joué un rôle si considérable a été un des sujets exposés au cours du symposium (organisé à la Sorbonne les 11 et 12 septembre 1986) ». (référence : bulletin du CEEC, n°46).

Dans les jours suivant ce symposium, un comité d'experts était constitué à Strasbourg pour la mise au point du projet d'itinéraire culturel Chemins de Compostelle.



Parallèlement, le Conseil de l'Europe avait poursuivi sa réflexion sur un autre type d'itinéraire. Il souhaitait mettre en valeur un patrimoine de proximité s'appuyant sur des savoir-faire locaux, représentatifs de la vie quotidienne. Le 25 septembre 1987, il organisait à Wellenstein, au Luxembourg, un colloque " Patrimoine rural et développement local " à l'issue duquel était inauguré l'itinéraire culturel européen du patrimoine rural de la Grande Région. Plus de quatre cents personnes ont participé à la fête organisée pour célébrer ce premier itinéraire culturel européen, tracé à travers la Grande Région (carte ci-contre).

Un mois plus tard, la déclaration solennelle de Santiago désignait aussi Les chemins de Compostelle « premier Itinéraire culturel européen ». Ces deux décisions montrent que deux processus parallèles se sont déroulés au sein du Conseil de l'Europe. Elles manifestent deux conceptions du patrimoine et surtout deux ambitions différentes. Un seul de ces itinéraires a survécu. Les raisons immédiates de ce choix sont évidentes, le poids politique de l'Espagne dépassait celui de la Grande Région, si proche soit-elle des centres des Pouvoirs européens. D'autres raisons et leurs conséquences méritent des développements qui feront l'objet d'un second article. Compostelle n'était-elle pas connue en Europe depuis la légende de Charlemagne ?

Louis Mollaret
Président
Fondation David Parou Saint-Jacques